NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DE POSE DES COLLECTEURS AVANT LE 15/09/2019

(Arrêté du 06/02/2014 - Conformément au Schéma des structures)

ANNEE 2019

N° de feuille	N° de parc	Zone	Type de collecteurs	Nombre	Date

Ce document doit être complété **dans tous les cas** dès lors que vous posez ou non des collecteurs et renvoyé avant le 15/09/2019 par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé contre reçu à la **DDTM de la Gironde, pôle cultures marines et environnement, 5 quai du Capitaine Allègre, 33311 ARCACHON cedex**.

Imprimer le formulaire